



Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard  
Canton de Maîche

**n°2023 – 035**

Commune de DAMPRICHARD - 25450  
Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**SEANCE DU 17 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 17, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 9 mai, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de mai.

**Membres en exercice : 18**

**Secrétaire de séance : Martial CORDIER**

**Présents : 16** Christine ARNOUX, Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Michaël NICOD, Damien SCHELL

**Absents : 2** Luc GUILLAUME, Christine TREDANT

**Procurations : 2** Luc GUILLAUME donne procuration à Christelle DUQUET  
Christine TREDANT donne procuration à Anthony MERIQUE

**Délibération n°2023 – 035 :**

**Objet : création du budget du lotissement les horlogers : mise en concordance de nomenclature comptable**

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la municipalité a créé par délibération n°2022-012 un budget annexe relatif au lotissement « les Horlogers » en nomenclature M14 au 1<sup>er</sup> avril 2022 puis, en M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cependant, le calendrier ayant changé, Damprichard ne changera de nomenclature vers la M57 qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024. A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, il convient donc de prendre une décision afin de mettre en concordance la nomenclature comptable du budget annexe.

L'exposé du Maire étant entendu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de créer le budget annexe en nomenclature M14, puis en nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, appliquant la comptabilité des stocks pour la réalisation du lotissement communal « les Horlogers »,
- d'autoriser Monsieur le Maire de réaliser toutes les interventions nécessaires et signer tous les documents afférents à la réalisation de cette opération.

**Suffrages exprimés : 18**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 23/05/2023  
Reçu en préfecture le 23/05/2023  
Publié le 23/05/2023  
ID : 025-212501936-20230517-2023\_035-DE



Le Maire,  
Anthony MERIQUE :